17 Octobre 2007

INFORMATION

<u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

BOURSE DIRECT

DECLARANT:

Jean-Luc JANCEL, Directeur Général Délégué & Membre du Conseil d'Administration

INSTRUMENT FINANCIER: Actions

NATURE DE L'OPÉRATION : Cession

DATE DE L'OPÉRATION : 8 octobre 2007

DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION: 15 octobre 2007

LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris

PRIX UNITAIRE : 2,37 €

MONTANT DE L'OPÉRATION : 71 200 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."